



**Médecins pour la sortie  
du nucléaire**  
Le 27 novembre



**Conférence de presse sur la protection d'urgence en cas d'accidents atomiques graves, le 13 octobre 2016**

**Dr méd. Peter Kälin,**

*Co-président du comité des «Médecins pour la sortie du nucléaire», président des «Médecins en faveur de l'Environnement» (MfE)*

**La planification d'urgence en cas d'accidents atomiques graves reste théorique**

## **Des concepts sommaires à la place de la protection de la population**

L'inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN écrit sur sa page web que «Des scénarios dépassant le rejet radioactif de Fukushima sont (...) désormais pris en compte», lors de la planification de la protection de la population autour des centrales nucléaires». <sup>1</sup> C'est faux, comme l'a montré Stephanie Fuchs. Aujourd'hui encore, c'est un scénario d'accident libérant 10 fois moins de radioactivité qu'à Fukushima et 100 fois moins qu'à Tchernobyl qui sert de base à la planification de la protection d'urgence. Les autorités le légitiment avec des calculs de probabilité massivement contestés par des scientifiques renommés.

D'un point de vue pratique, le nuage radioactif émerge en outre seulement après 6 heures de la centrale nucléaire (CN). Car ces six heures sont nécessaires jusqu'à ce que la protection de la population suisse soit opérationnelle et les personnes – espérons-le – se soient mises à l'abri. On a donc choisi un scénario d'accident pour lequel la protection d'urgence semble tout juste encore faisable. L'accident doit s'adapter aux cas de figure, c'est absurde. Et cela porte atteinte aux dispositions de la loi sur l'énergie nucléaire qui exige une protection d'urgence qui fonctionne, du reste, pour avoir le droit d'exploiter des CN.

### **Pas de panne de courant, pas de séisme: l'accident de CN vient tout seul**

En outre: lors d'une panne de courant simultanée notamment, il n'est pas certain que les informations nécessaires atteignent, du reste, les personnes. Qui dispose encore chez soi d'une radio OUC portable et des piles correspondantes pour capter les instructions comportementales des autorités? Dans de nombreux foyers numériques, cette époque est révolue depuis bien longtemps. Mais sans courant, ni la radio Internet, ni les antennes de téléphones portables fonctionnent. Malgré cela, il n'existe, dans la planification d'urgence, aucun scénario d'accident de CN grave combiné à une panne de courant simultanée. Pourtant, ce risque est important. Un fort séisme, une chute d'avion volontaire ou une attaque ciblée de missiles ne sont également pas retenus. En conséquence, le malheur vient tout seul pour les autorités. Pour comble de malheur, la protection d'urgence n'est axée que sur le «best case».

Et même avec du courant: lors d'un accident atomique grave dans une CN suisse, les réseaux de téléphone mobile, les numéros d'urgence et les pages Internet de référence pourraient tomber en panne, compte tenu du rush à prévoir. Les autorités mêmes le concèdent. De ce fait, le déploiement des organisations de sécurité et de sauvetage aussi - qui est principalement effectué par le biais du

<sup>1</sup> IFSN: Ida Nomex: vérification des scénarios de référence terminée, vu: le 01.09.2016 sous:  
[https://www.ensi.ch/fr/2013/12/20/ida-nomex-verification-des-scenarios-de-referance-terminee/?noredirect=fr\\_FR](https://www.ensi.ch/fr/2013/12/20/ida-nomex-verification-des-scenarios-de-referance-terminee/?noredirect=fr_FR)

[www.aefu.ch/comitemedecins](http://www.aefu.ch/comitemedecins)

réseau téléphonique et mobile, deviendra problématique dans les zones touchées. L'Office fédéral de la protection de la population compétent n'a aucune solution pratique pour y remédier.

### **Des plans d'évacuation concrets font totalement défaut**

Pour la protection de la population en cas d'accident nucléaire grave, il existe aujourd'hui certes «beaucoup de documents de planification de la confédération mais pratiquement pas de plans concrets de mise en œuvre dans les cantons. Ni une évacuation préventive, ni une évacuation ultérieure par la zone irradiée ne sont concrètement prévues. Des plans d'évacuation pour des villes comme Berne, Bienne ou Aarau font défaut. Les personnes notamment avec une mobilité réduite seraient largement livrées à elles-mêmes. Les hôpitaux, les institutions pour personnes âgées et handicapées et homes médicalisés ne disposent, lors de contamination radioactive, d'aucun concept d'évacuation si les personnes devaient être emmenées loin. Il n'existe, en partie, justement que des «concepts sommaires» pour évacuer même les alentours immédiats des CN. Et ce, bien que nous exploitons des CN depuis 47 ans et qu'un accident grave peut survenir à tout moment dans l'un des très vieux réacteurs suisses.

### **Aucune planification à long terme**

Mais un grave accident nucléaire en Suisse aurait des conséquences dévastatrices: des zones entières du pays seraient contaminées et inhabitables. Des centaines de milliers de personnes devraient être évacuées. Le court métrage «Fukushima im AKW Mühleberg – was wenn?» (Fukushima à la CN de Mühleberg, que faire si?) le montre aussi. Ce dernier a été rendu public par les MfE et PSR/IPPNW 2013 (<http://www.aefu.ch/index.php?id=6123&L=1#c17171>). Où doivent aller les gens? Aujourd'hui aussi, cinq ans après Fukushima, la protection de la population n'est pas prête à relever une telle catastrophe nucléaire. Avec le nouveau concept de protection d'urgence de 2015, les autorités suggèrent la maîtrise d'un grave accident de CN plutôt que de révéler l'impossibilité de protéger la population. De plus, la planification d'urgence ne va que jusqu'à quelques mois, au maximum quelques années après l'accident. Un concept à long terme de vie dans le pays irradié fait complètement défaut. En revanche, la confédération prévoit déjà de limiter toute demande éventuelle d'indemnisation contre les exploitants de CN. Par-dessus le marché, on exige des personnes, en cas d'accident de CN, de supporter une dose de rayonnement 100 fois plus élevée. C'est ce que propose l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans son projet de nouvelle ordonnance sur la radioprotection. Et ceux qui ne veulent pas le tolérer devraient partir, de leur propre gré, sans pouvoir prétendre à une compensation. Cette protection du responsable au détriment de la santé de la population est scandaleuse et inacceptable. Nous, médecins ne pourrions guère aider la population dans un pays irradié. L'unique recette sûre contre un accident atomique grave est de voter OUI à la sortie de l'énergie nucléaire le 27 novembre 2016.

**Dr méd. Peter Kälin** 079 636 51 15

[www.aefu.ch/comitemedecins](http://www.aefu.ch/comitemedecins)